

Depuis sa création en 1984, l'association OGACA travaille avec et au service des acteurs culturels régionaux en leur proposant de multiples services destinés à accompagner, structurer, développer et consolider leur professionnalisation.

Nos missions :

- Des missions d'intérêt général

Nous proposons du conseil individuel gratuit, un centre de ressources, un site internet, et des sessions d'information collectives. Ces missions sont soutenues par la DRAC, la Région Alsace et la Ville de Strasbourg.

- Des prestations de gestion adaptées aux spécificités du secteur culturel : paie /comptabilité / fiscalité

Un service paie (expertise de plus de 25 ans dans le domaine de la paie), des prestations comptables et fiscales (accompagnement à la création et à la gestion d'entreprises dans les métiers artistiques et culturels, accompagnements des structures associatives). Ces services sont facturés aux bénéficiaires.

- Des soutiens à la professionnalisation

L'OGACA accompagne des personnes souhaitant se professionnaliser dans les métiers du secteur culturel. L'objectif est d'aider à construire un projet professionnel. Notre démarche permet aux personnes de clarifier leur projet et d'en mesurer les atouts et les contraintes au regard du marché de l'emploi et de l'environnement professionnel existants.

Cet accompagnement s'inscrit dans des dispositifs publics (financement du Conseil Général pour les bénéficiaires du RSA, financement du Pôle Emploi pour les allocataires Pôle Emploi,...

- Les formations

Notre offre de formation se présente sous trois formes :

- les formations « catalogue » ouvertes aux salariés (soit dans le cadre du plan de formation de leur employeur, soit dans le cadre du DIF) et aux intermittents via l'AFDAS. Nous les réalisons en partenariat avec l'AGECIF.

- les formations conventionnées par la Région Alsace et le FSE (Administrateur de projet culturel, Création d'entreprise dans la communication, la culture , les arts et le spectacle)

- les formations sur commandes.

- Des bilans de compétences

Depuis 2007, l'OGACA est agréé par l'AFDAS pour réaliser des bilans de compétences à l'attention des salariés permanents et intermittents du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de la publicité. Depuis 2011, une nouvelle convention a été élaboré pour établir des bilans de compétences spectacle vivant (BCP-SV) accessible à tous les salariés de la branche spectacle vivant.

- Des missions d'études et d'ingénierie

Missions d'ingénierie régulières, missions d'études spécifiques (études sur commande, transfert de compétences et d'expériences)...

